VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE LEGALE

MARDI, 7 MAI

A 3 heures P. M.

ATTENTION

Ceux qui désirent un Home, Spéculateurs.

Pour des Propriétés de Choix rue du Canal. Comprenant La Substantielle, imposante et commodément distribuée

"ECOLE BEAUREGARD,"

Aussi bien que les (9) neuf grands et élevés lots de terre. Tous faisant face à la rue du Canal.

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES CANAL, DOUANE, OLYMPIA, ET ST-PATRICK.

Pour plus de renseignements concernant la dimension des lots etc, voyez le plan fait par le capitaine W. J. Hardee, ingénieur de ville, maintenant exhibé à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune.

MARDI, 7 mai 1901, à 3 heures P. M., à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à une ordonnance numérotée No 155 Nouvelles Séries du Conseil, adoptée par le Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1900, autorisant, etc, et approuvée le 4 août 1900 par Son Honneur Paul Capdevielle, maire, il sera vendu à l'enchère publique—

LES SUS MENTIONNÉS ET EN CECI CI-DESSUS DÉCRITS (9) NEUF LOTS DE TERRE NUMÉROTÉS DES Nos 1 A 9 INCLUSIVEMENT, AUSSI BIEN QUE LES BATISSES ET AMÉLIORATIONS QUI S'Y TROUVENT, CONNUES COMME "L'ECOLE BEAUREGARD" ET LES DÉPENDANCES A CELA APPARTENANT, OU DE QUELQUE FAÇON EN DÉPENDANT.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—POUR LES 9 LOTS VACANTS, A SAVOIR: UN TIERS OU PLUS OU LE TOUT COMPTANT, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité.

POUR LES BATISSES ET AMELIORATIONS situées sur lesdits neuf lots ou ilets COMPTANT. L'acquéreur ou les acquereurs prennent l'engagement de permettre que lesdites bâtisses et améliorations de demeurer sur l'adits neuf lots de terre ou ilet intact, jusqu'au et incluant le 30 juin 1901, à son ou à leurs risques et dépend, et à l'expiration dudit 30 juin 1901 l'iedit acquéreur devra dans lesdits jours là dessus enlever ou faire enlever les susdites bâtisses et améliorations de leur présente localité ou localités.

UN DÉPOT DE VINGT POUR CENT de quelques ou tous les prix d'achat sera fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, de façon à lier la vente.

LES ACTES DE VENTE devant être passée pardevant Fred Zengel, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur des E U

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur,
Bureau No 707 rue Commune.

N. B.—Les lots seront offerts séparément et distinctement des améliorations.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 6 7

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots dans le Septième District.

Dans l'affaire de la succession de Louis Masse, Jr.—No 64,295—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la cour susmentionnée, Division C, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre avec dépendances, etc, situés dans le septième district de cette ville l'ilet numéro 282 borné par les rues Spruce, Cypress, Lowerline et Adams, désignés sur un devis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et annexé à un acte pardevant F. D Charbonnet, notaire le, 7 avril 1897 par les numéros sept, treize et quatorze. Lot No 7 mesurant 30 pieds de face sur la rue Adams par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 mesurant 30 pieds de face sur la rue Panola ou Cypress par 150 pieds de profondeur et lot No 14 mesurant 30 pieds 3 pouces, 7 lignes de face sur la rue Lowerline par 110 pieds de profondeur et façade sur la rue Panola ou Cypress, desquels deux rues Lowerline et Panola ou Cypress il forme l'encoignure.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an représenté par des billets de l'acquereur garantis par hypothèque avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les timbres du revenue intérieur et les taxes de 1901; devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Barber Asphalt Paving Company vs Screwmen's Benevolent Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grands Hommes (maintenant Dauphine), Histoire (maintenant Kerlerec), Craps (maintenant Bourgogne) et Bagatelle, faisant partie du lot numéro 142 sur le plan général dudit faubourg; ledit demi lot mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Craps (maintenant Bourgogne), cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No 141 et de l'autre côté par la balance du dit lot No 142, acquis par la Screwmen's Benevolent Association de François Daurin par acte pardevant C. V. Foulon, notaire, daté le 18 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Denegre, Blair et Denegre, avocats pour le plaignant.

13 avril—13 15 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry L. Smith vs H. Fenton Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 22 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

5 actions du fond capital de la H. Fenton Lewis & Co., Ltd.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

9 avril—9 13 17 23

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaste Lot et Résidence en Bois,

Rue Colisée, entre les rues Cadiz et Jéna.

Succession de Cornelia et Adèle Boucree.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 18 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 29 mars 1901, in re. succession de Cornélia et Adèle Boucree (dossier No 64,376), il sera vendu à l'enchère publique—

Un certains lot de terre avec améliorations etc, qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 291 étant le lot No 12, borné par les rues Colisée, Jena, Cadiz et Chestnut, mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur 132 pieds de profondeur. Les améliorations connues comme le No municipal 4522 rue Colisée, comprenant une résidence en bois à un étage, etc, dans une jolie et agréable localité, ligne de chars électriques passant devant

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un an portant 8 0|0 d'intérêt et les clauses usuelles.

Actes de vente et les timbres du revenu des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

2 avril—2 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

La confortable résidence en briques à deux étages,

No 1122 rue St-Thomas, près Erato.

MAISON DOUBLE, Nos 1118 et 1120 rue St-Thomas.

RESIDENCE DOUBLE, Nos 1114 et 1116 rue St-Thomas.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1149 et et 1151 rue Tchoupitoulas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 avril 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato, Gaiennié et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à mangers, et cuisine au rez-de-chaussée et environ 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures, cour pavée en pierres plates etc, desirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennié, le dit lot a une première profondeur sur une ligne oblique de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'au fond; le dit lot est composé de la plus grande partie du lot 7 et d'une partie du lot 1.

Les améliorations comprenant une bonne résidence double en bois (couvert en ardoises) portant les numéros municipaux 1118 et 1120 rue St Thomas, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, bonne cour, allée, etc., rapportant $15 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignées comme lot C et mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue St. Thomas, 17 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 117 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Gaiennié, et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot 7 et d'une partie du lot 1.

Les améliorations comprenant une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le lot G et mesurant 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est pris sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé et à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement administré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter, les mêmes devant porter 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres du revenu des E. U. y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred C. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

3 avril—3 7 14 21 28—mai 5 7

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Henry Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,502—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. M. Simmons, curateur ad hoc, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

16 av—16 20, 25

Charter Oak Stove and Range Co Limited et als vs Henry Rice & Son et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de mars 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats

12 avril—12 16 21

Succession de John G. Crosbie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 64,706—Division A—Attendu que Mme Daisy George Crosbie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John G. Crosbie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Saunders & Gurley, avocats.

12 avril—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M. Nouveau cottage simple, 915 rue Mazant. Succession de Charles J Mischel—No 64,339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir.

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mazant et France, désigné par le numéro A 7, d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazant sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazant, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule 4 chambres, cour, toit couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 11 heures A. M.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Manz et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Manz.

No 63,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 22 mars 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut, désigné comme lot No 12, sur un plan de Pillié et Cummings daté le 17 février 1834, annexé à un acte de Félix de Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836, mesurant, en mesure américaine, 22 pieds six pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de cent pieds, borné sur un côté par le lot No 10, et sur l'autre côté par le lot No 11 et dans le fond par une allée commune au dit lot et à d'autres. Les améliorations sont connues comme le No 531 rue St Ferdinand, comprenant une bâtisse en briques à trois étages, contenant vestibules, environ 10 chambres, cuisine, 2 citernes et grandes galeries sur la façade et dans le fond.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Port, Bourgogne et St-Ferdinand, désigné comme lot numéro 2 de l'ilet No 7 sur un plan de J. Pillié, voyer, le 9 février 1835, mesurant en mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Dauphine sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 2707 rue Dauphine comprenant un cottage simple retiré, contenant vestibule, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, citerne et allées pavées: aussi une bâtisse dans le fond laquelle contient 2 chambres

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un ou en un et deux ans de crédit à ladite option, démontrée par des billets divisés en coupons pour satisfaire les proportions où la commodité des co-propriétaires portant 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, leurs paiements devant être garantis, ensemble avec 5 0|0 honoraires d'avocat devant être payés par les acquéreurs en cas de procès pour recouvrer lesdits billets ou quelques parties d'entre eux, par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et par les clauses usuelles d'assurance, 10 0|0 de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de cela; l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1901, les timbres du revenu fédéral et le coût des actes de vente, lesquels devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire

E. A. CARRERE, encanteur.

O. W. Long, avocat.

27 mars—27—av 7 14 21 28 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi le 8 mai, à 11 heures A. M. Boulangerie établie et résidence No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Jacob Eckendorff.

No 64,428—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet MERCREDI le 8 mai 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 1er avril 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, le dessus appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 58 borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine mesurant en mesures françaises trente pieds de face sur la rue Bourbon par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur un côté par la propriété de Antoine Bel ou représentants et de l'autre côte par celle de François Giraud ou représentants.

Les améliorations sont connues comme No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, comprenant un grand et commode magasin en briques à deux étages avec mansarde et résidence. Contenant grand magasin, un grand chemin couvert pour voitures vestibules, galeries sur le devant, le coté et le fond, offices, et quelques quatorze chambres dans le fond et une grande écurie, entrepôt, et au premier étage est une grande boulangerie avec fours, etc., le tout en excellent état, cour pavée, gaz partout, etc.

Termes et Conditions, Comptant—L'acquéreur assumant au-dessus et en plus du prix d'achat, toutes les taxes de l'année 1901, et aussi devant payer pour les timbres du revenu interieur des E. U., actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 6 7 8.

Successions de Wm Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,571—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julia Oakes, femme divorcée de Patrick Bingham, et maintenant la femme de Joseph Smith, exécutrice testamentaire et administratrice respectivement de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jas Boyd Grimage et G. G. Kronenberger, avocats. 11 avril—11 15 20

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

Bâtisse à deux étages No 225 N. Franklin, entre les rues Douane et Bienville.

Succession de Daniel W. Williams

No 63,842—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 7 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1901 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, absent, la propriété ci-après décrite à savoir:

La bâtisse en briques à deux étages avec bâtisse en bois à deux étages dans le fond, connue comme No 225 N. Franklin, contenant 10 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Douane, Bienville et N. Liberté, désigné comme lot No 7 sur un plan fait par J. Communy, voyer, le 10 décembre 1842, et déposé dans le bureau de Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue N. Franklin sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu, pardevant Fred Diebel, notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double

Sur un Vaste Lot de Terre,

Nos 2512 et 2514 RUE ERATO,

A l'encoignure de la rue Freret.

SUCCESSION DE ELLEN O'CONNOR, FEMME DE PATRICK CLANCY.

No 64,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 24 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bon cottage double 2512 et 2514 rue Erato, contenant trois chambres sur un côté et cinq chambres de l'autre, deux citernes, hangar, etc., et de plus décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 14 borné par les rues Freret, Sud Robertson, Erato et Thalie et désigné par le No 5 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur civil, le 5 février 1846, et aussi désigné de la même manière sur un plan spécial dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 12 mai 1851 et tous les deux déposés en l'étude de R. J. Ker, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, plus ou moins, sur 126 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets à un an avec 8 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et d'usage de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1901 en dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. par devant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, avocat.

23 mars—23 24 31—avril 7 14 21 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Fanny Freret.

No 64,001—Division D.

Conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, signé le huitième jours d'avril 1901, et les directions des exécuteurs, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, à midi, quatorzième jour de mai 1901, par DENIS & DANZIGER, encanteurs, les propriétés ci-dessus décrites:

1° Les effets mobiliers situés au local 1731 rue Deuxième et décrits dans l'inventaire enregistré dans ladite succession aux conditions du comptant.

2° Le lot de terre désigné par la lettre "A" dans l'ilet No 245 borné par les rues Seconde, Carondelet, Baronne et Première, ledit lot ayant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante pieds six pouces et une ligne de profondeur et de face sur la rue Carondelet avec les bâtisses et améliorations, consistant en la maison à deux étages et mansarde No 1703 rue Seconde et formant l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

3° Le lot adjoignant à l'ouest désigné par le No 4 dans le même ilet, mesurant trente pieds de face à la rue Seconde sur cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde, No 1707 rue Seconde.

4° Le lot suivant adjoignant vers la rue Baronne, étant désigné par le No 3 dans le même ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde No 1711, rue Seconde.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet No 245, borné par les rues Deuxième, Première, Baronne et Carondelet, mesurant cent quinze pieds de face sur la rue Deuxième, commençant à une distance de trente cinq pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Baronne, par cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Carondelet, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt pieds, ensuite s'élargissant à angles droits de trente cinq pieds jusqu'à la rue Baronne et une seconde profondeur et face à la rue Baronne de vingt sept pieds et ayant cent cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond avec les améliorations consistant en une grande maison en bois à deux étages et mansarde, No 1731 rue Seconde.

Wm A. Freret,
F. G. Freret, exécuteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au moment de l'adjudication, ou tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance non payée, à un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication; la propriété devant être conservée assurée par les acquéreurs, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le tout devant être garanti par privilège de vendeur sur les propriétés respectives vendues.

Vente pardevant Charles Forman, notaire

Benjamin Rice Forman, avocat des exécuteurs.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 14

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple de Choix sur la rue Upperline, entre les rues Laurel et Constance, et borné par la rue Lyon.

Mme Georgian McDonald et als vs George W. Jourdan.

No 63,189—Cour Civile de District Div. D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 25 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu le 5 mars 1901 et signé le 12 mars 1901 la propriété ci-après décrite, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, (anciennement Live Oak,) Lyon et Upperline, composée de l'arrière portion des lots originaux numéros 18 et 19 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Upperline, 69 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le séparant de la partie de face des lots 18 et 19, soixante-cinq pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et quarante pouces de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de vente et garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, 20 pour cent pour lier la vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1901. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 à date

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE LIQUIDATION

De Meubles de Bureau, Charbon, Baux, Animaux et Wagons.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MARDI, le 30 avril 1901, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 avril 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la liquidation de C. B. Slack Coal Company, Limited, No 64,321 du dossier de ladite Cour.

Premièrement.

Sur les lieux 149 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, à 10:30 A. M.

Un lot de meubles de Bureau, comprenant pupitres, chaises, coffre fort, grille, presse à lettre et etc., et le bail expirant le 30 septembre 1901 à $60 par mois, ou le droit d'occupation.

Deuxièmement.

Sur les lieux rue Céleste, entre les rues Religieuse et St-Thomas, connu comme l'écurie, à 11:30 A. M

Mulets, chevaux, wagons charrettes, harnais, graisse, pelles et etc, et le bail expirant le 30 septembre 1901, à $20 par mois ou le droit d'occupation.

Troisièmement.

Sur les lieux coin de la rue Race et Levée à 12:30 P. M.

400 barils de charbon, 100 barils de coke, balance pour wagon, pupitre, store et chaises.

Quatrièmement.

Au dépôt de charbes du N. O. & N. E R. R., rue Press, entre les rues Remparts et Bourgogne, à 1:30 P. M.

1800 barils de charbon une balance à charrette et le bail expirant le 31 août 1901, ou le droit d'occupation.

Si les susdits baux mentionnés ne sont pas vendus, alors le droit d'occupation sera offert et vendu.

Conditions—Comptant.

18 av—18 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENT COTTAGE DOUBLE,

1432 et 1434 Rue Félicité,

Dans une localité supérieure pour placement ou résidence.

Succession de Mme Ann Murphy.

No 63,679 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 18 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1901, de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

L'attrayant cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1432 1434 rue Félicité, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée, Félicité et Ste-Marie, retiré de la banquette sous une barrière en fer, contenant galeries, cinq chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est désigné par le No deux, mesurant 31